ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTINE Jeudi 19 Septembre 2019

Nombres de familles présentes : 8 parents

Représentants de la Mairie de St SAUVEUR : Mme Frei

Membres du bureau de l'association : Emilie Goblet-Bénistant, Karen Rettuga, Nicolas Durand,

Sophie Maccagno, Antoinette Miedico. **Excusés :** Mme Dabadie, Mme Ceron, **Cantinière :** Françoise CHEMIN

Ordre du jour :

1- Bilan moral

- 2- Bilan financier
- 3- Élection du nouveau bureau
- 4- Questions diverses

Début de la réunion20h08

1- Bilan Moral

Tout d'abord Emilie Goblet-Bénistant remercie la mairie d'être présente via Mme Frei.

Elle rappelle que la cantine est une association loi 1901, qui fonctionne avec minimum 3 membres de bureau + 1 salariée Françoise

Concernant le fonctionnement de la cantine :

- Nous prenons en priorités les enfants dont les parents travail (attestation de travail à l'appui) et pour les «non prioritaires » c'est au cas par cas, Françoise a refusé des enfants, le jour du repas de noël (ils étaient 92).
- La cotisation reste à 5€ par famille
- Le **règlement se fait le 8 du mois pour le mois en cours**, possibilité de payer en chèque, espèce ou virement .
 - La présidente insiste sur ce point, car nous sommes tous bénévoles et cela demande un peu d'organisation pour encaisser les chèques .
 - Nicolas Durand rappel que les parents qui le souhaitent peuvent mettre une date d'encaissement différé au dos du chèque . Il préfère avoir le chèque plutôt que de revenir plusieurs fois à la cantine.
- Il y a toujours les 1€ de pénalité par jour de retard,
- On envoie un SMS lorsque les parents sont EN RETARD, merci de faire vos calculs ou appeler Françoise,

Les informations diverses:

- Il y a de nouvelles reformes en cours, notamment la loi EGALIM, la société Merieux et la mairie m'envoie régulièrement les infos. Mais pour l'instant Emilie n'arrive pas à traiter toutes les informations.
- Nous tentons de faire un menu vegetarien/semaine, qui fait partie d'un des nombreux points de la loi EGALIM
- La cantine sert les repas en 2 services, En moyenne nous avons 70 enfants/jours,

2017-2018 71 enfants/jours 68

2018-2019 75 enfants jours 1ere semaine septembre l'an dernier 76 enfants/jour.

Cette année nous sommes sur un début d'année à environ 73 enfants/jour

- On ne fait pas de repas « spécifique » si l'enfant ne mange pas de viande, le parent peu amener dans un récipient fermé au nom de l'enfant, un aliment de substitution.
- Nous avons fait une demande de partenariat a Intermarché pour renouveler les assiettes, à ce jour je n'ai pas de nouvelles c'est ma prochaine « étape » cette année
- Nous avons créer une adresse mail pour la cantine : cantinesaintsauveur38@hotmail.com

L'an dernier nous présentions un bilan négatif, grâce au effort de tous, nous allons présenter un Bilan positif.

Merci:

- aux parents pour d'avoir valider le tarif unique à 3,80€
- la mairie pour la subvention plus haute que d'habitude
- la commission menu pour la réduction de la viande lors de l'établissement des menus— Nous avons changé de fournisseur de viande, le petit primeur ayant fermé nous travaillons avec la Bièvre.

2- Bilan Financier

CF. Bilan joint.

Nous avons investit dans un nouvel adoucisseur.

Les bilans moral et financier ont été voté à l'unanimité.

3 - Élection du nouveau bureau de l'association

Les membres sortants sont : Christelle Fustier, Sophie Maccagno

Il n'y a pas de nouveaux parents voulant intégrer le bureau. *Se représentent* :

- -Émilie GOBLET BENISTANT en tant que présidente
- -Antoinette MIEDICO en tant que secrétaire
- -Karen RETTUGA en tant que trésorière
- -Nicolas DURAND en tant que trésorier

4 - Questions diverses:

- Karèn émet le souhait que l'an prochain d'autres parents s'impliquent dans le bureau pour faire une année de transition pour la trésorerie.
- Mme Frei nous informe que la salle de la cantine sera repeinte lors des vacances de la Toussaint.

Fin de la réunion 20h46